2R1S

SASU au capital de 1 000 € • SIREN 924 890 874
5 Chemin de la Montée, 03700 Bellerive-sur-Allier

Comptes annuels au 30 septembre 2026

Bilan actif

Exercice du 01/10/2025 au 30/09/2026 (12 mois)
Montants exprimés en euros, arrondis à l'unité.

ACTIF	Brut N	Dépréc. N	Net N	Net N-1
Immobilisations financières	1 000	0	1 000	0
Total actif immobilisé	1 000	0	1 000	0
Stocks	390	390	0	390
Autres créances	923	0	923	80
Disponibilités	601	0	601	1 924
Total actif circulant	1 914	390	1 524	2 394
TOTAL ACTIF	**2 914**	**390**	**2 524**	**2 394**

Comparatif N-1 : exercice du 12/03/2024 au 30/09/2025.

2R1S

SASU au capital de 1 000 € • SIREN 924 890 874
5 Chemin de la Montée, 03700 Bellerive-sur-Allier

Comptes annuels au 30 septembre 2026

Bilan passif

Exercice du 01/10/2025 au 30/09/2026 (12 mois)
Montants exprimés en euros, arrondis à l’unité.

PASSIF	30/09/2026	30/09/2025
Capital social	1 000	1 000
Réserve légale	18	0
Report à nouveau	343	0
Résultat de l’exercice	-908	361
Total capitaux propres	453	1 361
Dettes fiscales et sociales	1	1 033
Comptes courants d’associés	2 058	0
Autres dettes	0	0
Produits constatés d’avance	12	0
Total dettes	2 071	1 033
TOTAL PASSIF	**2 524**	**2 394**

2R1S

SASU au capital de 1 000 € • SIREN 924 890 874
5 Chemin de la Montée, 03700 Bellerive-sur-Allier

Comptes annuels au 30 septembre 2026

Compte de résultat

Exercice du 01/10/2025 au 30/09/2026 (12 mois)
Montants exprimés en euros, arrondis à l’unité.

COMPTE DE RÉSULTAT	2025-2026	2024-2025
Production vendue - services	153	4 517
Production stockée	0	390
Autres produits	0	0
Total des produits d’exploitation	153	4 907
Achats de matières et approvisionnements	0	390
Autres achats et charges externes	668	4 091
Dotations aux dépréciations	390	0
Autres charges	3	0
Total des charges d’exploitation	1 061	4 481
Résultat d’exploitation	-908	425
Résultat financier	0	0
Résultat exceptionnel	0	0
Impôt sur les bénéfices	0	64
RÉSULTAT NET	**-908**	**361**

Les montants et totaux sont arrondis indépendamment ; leur addition peut présenter un écart d’arrondi.

2R1S - Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2026

1. Présentation de la société et de l’exercice

2R1S exerce une activité de prestations de services et détient une participation dans la société Perenea. L’exercice présenté couvre douze mois, du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2026. Le comparatif couvre la période du 12 mars 2024 au 30 septembre 2025 ; les durées différentes limitent la comparaison des comptes de résultat.

2. Présentation des montants

Les tableaux sont exprimés en euros arrondis à l’unité. Les totaux sont arrondis indépendamment des postes. Le résultat comptable de l’exercice, avant arrondi, est une perte de 908,28 euros. Les comptes sont présentés avant affectation de ce résultat.

3. Principes retenus pour les postes présentés

La participation figure pour son coût d’acquisition de 1 000 euros. Les créances et les dettes sont présentées pour leur montant nominal. Les produits afférents à une période postérieure à la clôture sont différés en produits constatés d’avance. Les charges et produits sont rattachés à l’exercice auquel ils se rapportent.

Le stock est repris pour sa valeur brute d’ouverture de 390 euros. Une dépréciation de 390 euros est comptabilisée au cours de l’exercice ; sa valeur nette à la clôture est nulle. Il n’existe pas de dotation aux amortissements dans le compte de résultat présenté.

4. Éléments marquants

Au cours de l’exercice, 2R1S a souscrit une participation de 1 000 euros dans Perenea et lui a consenti une avance de 900 euros. L’associé unique a apporté des fonds en compte courant. L’activité de prestations de services se poursuit, avec un chiffre d’affaires de 153 euros au titre de l’exercice.

2R1S - Annexe aux comptes annuels

Détail des postes au 30 septembre 2026

5. Participation et créances

POSTE	Montant en euros
Participation Perenea - détention de 100 %	1 000
Avance à Perenea	900
Paiement Stripe en transit à la clôture	23
TOTAL AUTRES CRÉANCES	**923**

Perenea : SIREN 108 778 119, siège social au 5 Chemin de la Montée, 03700 Bellerive-sur-Allier. Les disponibilités de 2R1S s’élèvent à 601 euros à la clôture.

6. Capitaux propres et dettes

Le capital de 1 000 euros est divisé en 1 000 actions, toutes détenues par Stéphane Barroso. La réserve légale s’élève à 18 euros et le report à nouveau avant affectation du résultat à 343 euros.

Le compte courant d’associé s’élève à 2 058 euros : 2 000 euros d’apport de trésorerie et 58 euros de frais professionnels avancés personnellement, déjà comptabilisés et restant à rembourser, selon confirmation du dirigeant. Cette présentation reclasse les 58 euros figurant en autres dettes dans la déclaration fiscale, sans modifier le résultat ni le total du passif.

Les dettes fiscales présentées s’élèvent à 1 euro. Les produits constatés d’avance de 12 euros correspondent à la fraction d’une prestation facturée couvrant une période postérieure au 30 septembre 2026.

7. Résultat et affectation proposée

Les produits d’exploitation s’élèvent à 153 euros et les charges d’exploitation à 1 061 euros, dont 390 euros de dépréciation des stocks et 3 euros de pénalité. La perte nette est de 908,28 euros, soit 908 euros après arrondi. Il est proposé de l’affecter intégralement au report à nouveau, qui passerait de 343,29 euros créditeurs à 564,99 euros débiteurs. Aucune distribution n’est proposée.

2R1S

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Chemin de la Montée, 03700 Bellerive-sur-Allier
SIREN : 924 890 874

Décisions de l’associé unique

Approbation des comptes de l’exercice clos le 30 septembre 2026

Date des décisions : 10/10/2026

Stéphane Barroso, associé unique détenant la totalité des 1 000 actions composant le capital social et président de la société, prend les décisions suivantes après examen des comptes de l’exercice du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2026.

Première décision - Approbation des comptes

L’associé unique approuve les comptes annuels de l’exercice clos le 30 septembre 2026, composés du bilan et du compte de résultat et, le cas échéant, de leur annexe. Ces comptes font apparaître une perte de 908,28 euros, présentée pour 908 euros dans les états arrondis à l’unité.

Deuxième décision - Affectation du résultat

L’associé unique décide d’affecter intégralement la perte de 908,28 euros au compte « Report à nouveau ». Le report à nouveau, antérieurement créditeur de 343,29 euros, devient ainsi débiteur de 564,99 euros. La réserve légale demeure inchangée à 18,07 euros. Aucune distribution de dividendes n’est décidée au titre de cet exercice.

Troisième décision - Formalités

L’associé unique donne tous pouvoirs au porteur d’une copie ou d’un extrait du présent document pour accomplir les formalités de dépôt requises. La présente décision est conservée au registre des décisions de l’associé unique.

Fait à Bellerive-sur-Allier, à la date indiquée ci-dessus.

Stéphane Barroso
Associé unique et président

Signature :

